AR Prefecture

006-210600540-20231027-78-DE
Reçu le 27/10/2023

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°78/2023

OBJET : INTERCOMMUNALITE : Approbation du rapport d'activités du Sivom Val de Banquière année 2022

L'an deux mille vingt-trois, le 27 du mois d'octobre à 10 heures.
Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 octobre 2023
PRESENTS : Robert NARDELLI Maire, Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI /Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI, Jean QUENCEZ adjoints/, Christine DECORDIER /Kathy NICOLAS/ Sabrina DIVRY/ conseillers municipaux délégués, / Bouabdallah LAFTAS/Xavier JARJANETTE/Vanessa BEAUJEAUD /Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO/ Clorinde MARCONI conseillers municipaux
ABSENTS REPRESENTES : Sophie ESPOSITO par Philippe MINEUR/ Thierry VISSIAN par Robert NARDELLI/ Nathalie DIGANI par Martine DUNOYER DE SEGONZAC, Stephen VIALE par Sandrine GUGLIELMINO
ABSENTS : Gracienne DODAIN, Michaël TRUCCHI, Romain BIANCHI, Philippe JANIN, Maeva THOMMERET
Secrétaire de séance : Xavier JARJANETTE

****

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le rapport relatif au rapport d'activités présenté par le Sivom Val de Banquière

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire de Drap.

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil municipal décide :

- De prendre acte de la communication du rapport d'activités du Sivom Val de Banquière pour l'année 2022

****

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents :18 Votants :22 Absents :0 Contre : 0 Abstentions :0 Pour : 22

Fait à Drap, le 27 octobre 2023

Le Maire,

Robert NARDELLI

MAIRIE DE DRAP (Alpes-Maritimes)

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 27/10/2023
Affichage en mairie le : 31/10/2023